

Envoyé en préfecture le 29/03/2024

Reçu en préfecture le 29/03/2024

Publié le

ID : 027-212705404-20240322-D2024_5-DE

DEPARTEMENT
DE L'EURE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT
DES ANDELYS

MAIRIE DE STE.GENEVIEVE LES GASNY

CANTON DE VERNON

TEL : 02.32.52.12.94

TELECOPIE : 02.32.52.17.77

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

LE : 15/03/2024

Séance du Vendredi 22 Mars 2024

DATE D’AFFICHAGE

LE : 29/03/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS :

EN EXERCICE : 15

PRESENTS : 9

VOTES : 10

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le vendredi vingt-deux mars à 19h30, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 15 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

ABSENT(S) : 6

POUVOIR : 1

PRESENTS : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Jonathan PETIT, Jean-Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Serge BEGUIN, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Rémy PONT (pouvoir donné à Mme VALLET).

Secrétaire de séance : Isabelle PANCHOUT

Délibération : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023

Après avoir pris connaissance du compte de gestion de l'exercice 2023, établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable des ANDELYS, le Conseil municipal, à l'unanimité, certifie que le compte Administratif lui est conforme.

Pour extrait conforme au registre.
Fait à STE GENEVIEVE LES GASNY, le 22 mars 2024
Le Maire, Héléna MARTINEZ.



Signature du secrétaire de séance, Mme PANCHOUT